

La Côte

# L'échec de la fusion hante le projet d'extension du stade

**Gingins**  
Pour financer le projet, la Commune a besoin de l'aide de ses voisines avec qui elle a refusé de se marier

Raphaël Ebinger

La Municipalité de Gingins a montré son soulagement mardi soir au terme du Conseil communal. Elle n'était pas pour autant sereine, bien consciente que le plébiscite du projet de centre sportif n'était qu'une victoire d'étape. Le plus dur est à venir: convaincre des partenaires institutionnels qui ont été déçus par certaines prises de position isolationnistes du village.

Dans tous les cas, l'assemblée a donné un signe fort de sa volonté de rénover et d'agrandir le centre sportif (23 oui contre 3 non). Les deux terrains de football seront restaurés, avec le remplacement d'une des pelouses par du synthétique. Un troisième, en gazon naturel, une piste d'athlétisme de 100 mètres, des installations de saut en longueur, de lancer du poids, de pétanque et de beach-volley seront construites, tout comme de nouveaux vestiaires.

Si le Conseil communal a accordé 3,5 millions de francs pour réaliser le projet, celui-ci débutera seulement quand l'ensemble du budget (8 millions de francs) sera réuni. Outre des subventions cantonales et des soutiens privés, il est prévu de solliciter le Conseil régional de Nyon et les communes voisines. Ces deux démarches indépendantes l'une de l'autre constitueront un véritable défi. «Notre situation est compliquée», reconnaît le municipal Denis Krebs.

Deux décisions expliquent le contexte actuel. La première est le



Le centre sportif de Gingins a été inauguré en 1985. Il a besoin d'être agrandi pour répondre à la demande. VANESSA CARDOSO

## Commentaire

Raphaël Ebinger  
Rubrique Vaud & régions



## Le choix de l'isolationnisme

La situation est toute symbolique pour Gingins qui a rejeté le projet de fusion avec les huit autres communes d'Asse et Boiron en 2015. Dans l'argumentaire des opposants au projet, la sauvegarde de l'indépendance du village se trouvait en bonne place. Le déséquilibre entre le riche patrimoine de Gingins et celui des partenaires moins aisés en était un autre.

Or aujourd'hui, deux éléments s'imposent dans le contexte du centre sportif. Le premier est que le sort du projet ne se jouera pas à Gingins mais au sein d'une association intercommunale. Le second est que le patrimoine sportif, s'il est

agrandi, sortira du giron villageois. Les communes moins aisées qui l'auront financé largement et qui paieront les frais d'exploitation seront légitimes à le revendiquer. Dans la réalité du terrain, les opposants à la fusion se satisfont aujourd'hui de la perte d'autonomie et patrimoniale. Il faut bien avouer que le financement des partenaires est très intéressant. Il démontre surtout que Gingins ne doit pas s'isoler au risque de perdre son dynamisme. Les quelques conseillers communaux qui défendent une sortie de la commune du Conseil régional feraient bien de s'en rappeler.

refus par le Conseil communal du dispositif de financement solidaire du Conseil régional, qui facilite le paiement des infrastructures d'importance régionale. «Il faudra que

ce village se rende compte que pour recevoir, il faut donner», tonne un élu d'une commune voisine.

L'échec de la fusion est aussi resté en travers de la gorge de la

population, et en particulier de certains élus d'Asse et Boiron. Lors de la campagne, les opposants de Gingins surtout avaient mis en opposition le riche patrimoine de la commune avec celui des autres communes du bas moins bien dotées. Cet argument risque d'être rappelé à la Municipalité lorsqu'elle demandera officiellement une participation de quelque 3,5 millions à l'association intercommunale qui gère les bâtiments scolaires (AIAB). Celle-ci devrait ensuite aussi reprendre l'exploitation des lieux.

## Bras d'honneur

«La blessure s'estompe, mais le fait de demander des millions pourrait faire ressortir les ressentiments», estime Serge Melly, syndic de Crasrier et président de l'AIAB. Au sein de l'association, qui a repris aussi l'exploitation de la très coûteuse piscine de Chésereux, l'échec de la fusion n'a pas été oublié. Serge Melly se souvient du coup de gueule d'un délégué d'une commune du bas il y a quelques mois. Gingins et Chésereux invitaient ses partenaires à préférer les plaquettes aux pellets pour le chauffage du restaurant scolaire afin de privilégier du bois de chauffage produit par leurs forêts. L'élu avait alors fait un bras d'honneur. «Je n'ai pas compris ce qu'il disait, mais j'ai compris ce que signifiait son geste», note le président de l'AIAB. Au final, l'association a choisi les pellets.

La prise de position de l'AIAB sur sa participation au centre sportif n'est pas encore décidée. Elle ne sera pas forcément négative. D'abord car la Municipalité de Gingins a défendu la fusion et le Conseil régional. «Il ne faut pas oublier qu'il existe des enfants de toute la région Asse et Boiron qui profitent des installations sportives, rappelle encore Serge Melly. Ce n'est pas à eux à payer le prix de quelques mauvaises décisions.»

# Le festival des arts vivants a son espace interface

## Nyon

La salle des expositions, louée par la Ville au far\*, servira de lieu de création et de médiation culturelle

Jusqu'à aujourd'hui, les locaux du petit bâtiment situé en face de la salle communale de Nyon ont surtout été occupés par le dentiste scolaire, des sociétés locales, Visions du Réel et Les Hivernales. Depuis janvier, le Festival des arts vivants (far\*) y a ses bureaux, et pourra désormais disposer de la salle des expositions pour y accueillir des artistes en résidence ou pour y organiser des événements culturels. Cet espace, rebaptisé «Les Marchandises», a été inauguré mercredi soir.

Président du Conseil de la Fondation du far\*, Pierre Wahlen précise que les sociétés locales qui utilisent ce lieu pourront continuer à le faire. «Il y aura une cohabitation, et même davantage car le far\* a une vraie volonté de collabo-

rer avec les sociétés locales nyonnaises. Notre intention reste d'inscrire le Festival des arts vivants dans le tissu social de la cité.»

Une convention a été signée avec la Ville de Nyon pour une durée de cinq ans, renouvelable une année. Ainsi, comme l'explique Pierre Wahlen, le far\* aura le temps d'amortir les travaux qu'il a entrepris, et après cinq ans, la Ville aura le loisir de disposer du bâtiment selon ses plans pour le Cœur de Ville (projet de transformation du centre-ville de Nyon).

Toute l'équipe du far\* est ravie d'avoir enfin un lieu bien visible et accessible au centre-ville, notamment pour ses médiations culturelles. Car en plus du festival en été, le far\* développe tout au long de l'année des projets participatifs avec des groupes et des associations de Nyon et de la région. En outre, comme l'Usine à Gaz est en travaux, l'édition du far 2018 proposera ses spectacles à la fois à la salle communale et aux «Marchandises». Y.M.

# Sir Norman Foster pourra réaliser son projet à Vincy

## Urbanisme

Après un premier refus, le Conseil communal de Gilly a accepté de modifier son règlement pour que l'architecte construise un local d'archives

Sir Norman Foster ne fait pas ce qu'il veut sur ses propriétés entourant son magnifique château à Vincy, hameau de la commune de Gilly. Dans un verger situé à l'arrière du château, il souhaitait construire un bâtiment semi-enterré, de 9 m de haut, pour ses archives et l'exposition de ses travaux connus dans le monde entier. Cela nécessite l'élaboration d'un nouveau plan partiel d'affec-

tation (PPA) pour passer le terrain de la zone agricole en zone constructible. En juin 2017, le Conseil communal de Gilly a refusé, jugeant le bâtiment trop haut. Depuis, le PPA a été modifié, limitant la hauteur des constructions à 4,5 m. Soumis une seconde fois au vote ce mardi, il a été accepté, mais quelques opposants peuvent encore faire recours.

Syndic de Gilly, Denis Dumartheray précise que ce classement en zone constructible a sa contrepartie. Une autre parcelle appartenant à Norman Foster, constructible en villas pour une cinquantaine d'habitants, a été dézonée. «Ce qui nous arrange bien car nous avons déjà atteint notre quota de droits à bâtir.» Y.M.

PUBLICITÉ



## CLUB VOYAGES

### DECOUVERTE ET THALASSO EN OCCITANIE : LE RETOUR

**A**u pied des Pyrénées, entre mer et montagne, c'est aux Flamants Roses, bel resort les pieds dans l'eau, qu'un groupe de lecteurs a choisi de se ressourcer en profitant des installations du centre de thalassothérapie et de quelques soins par jour. Une excursion à Figueras pour découvrir le musée de Dalí et une autre à Collioure, joyau de la côte rocheuse ont ponctué cette semaine fort agréable. (M.P.)

La suite du récit sur <http://clubvoyagestdg.blog.tdg.ch/>



DESTINATIONS SANTE

ClubVoyagesTdg24h

CLUB 24heures